

Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé

N° 5

26 mai 2017

Programme de travail du vendredi 26 mai 2017

Horaire	Séances plénières <i>Salle des Assemblées</i>	Commission A <i>Salle XVIII</i>	Commission B <i>Salle XVII</i>
9 h 00	Huitième séance		
Immédiatement après la clôture de l'examen du point 8 en plénière		Septième séance	Troisième séance
14 h 30		Huitième séance	Quatrième séance

Table des matières

1. Programme de travail de l'Assemblée de la Santé
2. Compte rendu des réunions
3. Réunions d'information techniques
4. Autres réunions
5. Dispositions concernant la conduite des discussions pendant les séances
6. Annonces

Interprétation

L'interprétation est assurée dans les langues officielles (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe) afin d'aider les délégués à suivre les débats. Afin que leurs interventions soient interprétées le plus clairement possible, les délégués sont priés d'envoyer une copie du texte qu'ils prévoient de prononcer à l'adresse interpret@who.int au moins 30 minutes à l'avance. Pour plus d'informations sur la longueur et le déroulement des interventions, voir la section 5 du Journal.

Consultation informelle

Point 13.7 Promotion de la santé des réfugiés et des migrants
(document A70/A/CONF./7)

Salle XXIII 09 h 30-12 h 30

Services disponibles le samedi 27 mai 2017

La cafétéria sera fermée le samedi 27 mai. Toutefois, le snack bar, situé dans l'espace « Concordia » entre les portes 13 et 15, sera ouvert de 7 h 30 à 9 h 00 et le Bar du Serpent, situé au premier étage du bâtiment E, sera ouvert de 8 h 30 à 13 h 00.

Le kiosque à journaux, le bureau de poste, l'agence de voyages et l'agence bancaire, tous situés près de la porte 6, seront fermés.

1. Programme de travail de l'Assemblée de la Santé

Vendredi 26 mai 2017

Huitième séance plénière Salle des Assemblées – 9 h 00

Point 7 Distinctions

Document A70/INF./1

Point 8 (suite) Rapports des commissions principales

– **Deuxième rapport de la Commission A (Projet)**

Document A70/69 (Projet), contenant une décision/résolution intitulée :

- *Projet de budget programme 2018-2019*

Septième et huitième séances de la Commission A **Salle XVIII – Immédiatement après la conclusion de l'examen du point 8 en plénière et à 14 h 30**

– **Troisième rapport de la Commission A (Projet)**

Document A70/72 (Projet) contenant deux décisions intitulées :

- *Planification de la transition pour la poliomyélite*
- *Examen du Cadre de préparation en cas de grippe pandémique*

et une résolution intitulée :

- *Ressources humaines pour la santé et mise en œuvre des conclusions de la Commission de haut niveau des Nations Unies sur l'emploi dans le secteur de la santé et la croissance économique*

Point 12 (suite) Préparation, surveillance et intervention

Point 12.2 (suite) – Résistance aux antimicrobiens

Documents A70/A/CONF./11 et A70/A/CONF./11 Add.1

Point 12.4 (suite) – Application du Règlement sanitaire international (2005)

Document A70/16

Point 13 (suite) Systèmes de santé

Point 13.2 – Principes sur le don et la gestion du sang, de ses constituants et des autres produits médicaux d'origine humaine

Document A70/19

Point 13.3 – Lutter contre la pénurie mondiale de médicaments et de vaccins et en favoriser l'accès

Document A70/20

Point 13.4 – Évaluation et examen de la Stratégie mondiale et du Plan d'action pour la santé publique, l'innovation et la propriété intellectuelle

Document A70/21

Point 13.5 – Suivi du rapport du Groupe de travail consultatif d'experts sur le financement et la coordination de la recherche-développement

Document A70/22

- Point 13.6 – Dispositif des États Membres concernant les produits médicaux de qualité inférieure/ faux/faussement étiquetés/falsifiés/contrefaits
Documents A70/23, A70/23 Add.1, A70/23 Add.2 et EB140/2017/REC/1, décision EB140(6)

Si l'horaire le permet

- Point 13.7 – Promotion de la santé des réfugiés et des migrants
Documents A70/24 et A70/A/CONF./7

Troisième et quatrième séances de la Commission B

Salle XVII – Immédiatement après la conclusion de l'examen du point 8 en plénière et à 14 h 30

– **Premier rapport de la Commission B (Projet)**

Document A70/71 (Projet), contenant deux résolutions intitulées :

- *État du recouvrement des contributions, et notamment celles des États Membres redevables d'arriérés de contributions dans une mesure qui justifierait l'application de l'article 7 de la Constitution*
- *Barème des contributions pour 2018-2019*

et trois décisions intitulées :

- *Rapport du Commissaire aux comptes*
- *Situation sanitaire dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et dans le Golan syrien occupé*
- *Rapport programmatique et financier de l'OMS à mi-exercice pour 2016-2017, avec les états financiers vérifiés pour 2016*

Point 22 Questions relatives au personnel

- Point 22.1 – Ressources humaines : rapport annuel
Documents A70/45 et A70/63
- Point 22.2 – Rapport de la Commission de la fonction publique internationale
Document A70/46
- Point 22.3 – Amendements au Statut du personnel et au Règlement du personnel
Documents A70/47 et EB140/2017/REC/1, résolution EB140.R9
- Point 22.4 – Rapport du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies
Document A70/48
- Point 22.5 – Nomination de représentants au Comité des pensions du personnel de l'OMS
Document A70/49

Point 23 Questions administratives, juridiques et de gouvernance

- Point 23.1 – Vue d'ensemble de la mise en œuvre de la réforme de l'OMS
Documents A70/50, A70/50 Add.1, A70/50 Add.2, A70/64 et A70/INF./3
- Point 23.2 – Réforme de la gouvernance : suivi de la décision WHA69(8) (2016)
Documents A70/51 et A70/51 Add.1
- Point 23.3 – Collaboration avec les acteurs non étatiques
Document A70/52
- Critères et principes concernant les détachements de personnel d'organisations non gouvernementales, de fondations philanthropiques et d'établissements universitaires
Document A70/53

- Point 23.4 – Projet de fonds pour l'infrastructure (intégration du fonds immobilier et du fonds pour la technologie de l'information)
Documents A70/54 et A70/65
- Point 24** **Collaboration à l'intérieur du système des Nations Unies et avec d'autres organisations intergouvernementales**
Document A70/55
- Point 15** **Maladies non transmissibles** (*point de l'ordre du jour transféré de la Commission A*)
- Point 15.1 – Préparation de la Troisième Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles, qui doit avoir lieu en 2018
Documents A70/27 et EB140/2017/REC/1, résolution EB140.R7
- Point 15.2 – Projet de plan mondial d'action de santé publique contre la démence
Documents A70/28 et EB140/2017/REC/1, décision EB140(7)
- Point 15.3 – Le problème mondial de la drogue sous l'angle de la santé publique
Documents A70/29 et A70/A/CONF./6
- Point 15.4 – Résultats de la Deuxième Conférence internationale sur la nutrition
Document A70/30
- Point 15.5 – Rapport de la Commission pour mettre fin à l'obésité de l'enfant : plan de mise en œuvre
Documents A70/31 et A70/A/CONF./10
- Point 15.6 – Lutte contre le cancer dans le cadre d'une approche intégrée
Documents A70/32 et A70/A/CONF./9
- Point 15.7 – Renforcer les synergies entre l'Assemblée mondiale de la Santé et la Conférence des Parties à la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac
Documents A70/33 et A70/A/CONF./3
- Point 15.8 – Prévention de la surdité et de la déficience auditive
Documents A70/34 et EB139/2016/REC/1, résolution EB139.R1

Samedi 27 mai 2017

Neuvième séance de la Commission A

Salle XVIII – 9 h 30-12 h 30

Point 14 Maladies transmissibles

- Point 14.1 – Plan d'action mondial pour les vaccins
Documents A70/25, A70/A/CONF./1 et A70/A/CONF./1 Add.1
- Point 14.2 – Action mondiale pour lutter contre les vecteurs
Documents A70/26 Rev.1, A70/26 Rev.1 Add.1 et A70/26 Rev.1 Add.2

Lundi 29 mai 2017

Neuvième séance plénière

Salle des Assemblées – 9 h 00

Point 6 **Conseil exécutif : élection**

Document A70/70

Point 8 (suite) **Rapports des commissions principales**

Dixième et onzième séances de la Commission A

Salle XVIII – Immédiatement après la conclusion de
l'examen du point 8 en plénière et à 14 h 30

Point 16 **Promouvoir la santé à toutes les étapes de la vie**

Point 16.1 – Progrès dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030

Documents A70/35 et A70/A/CONF./2

Point 16.2 – Rôle du secteur de la santé dans l'approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques, dans la perspective de l'objectif fixé pour 2020 et au-delà

Documents A70/36 et A70/36 Add.1

Point 16.3 – Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent (2016-2030) : santé de l'adolescent

Document A70/37

Cinquième et sixième séances de la Commission B

Salle XVII – Immédiatement après la conclusion de
l'examen du point 8 en plénière et à 14 h 30

Mise au point définitive des résolutions et des rapports

Mardi 30 mai 2017

Douzième et treizième séances de la Commission A

Salle XVIII – 9 h 00 et 14 h 30

Point 17 **Rapports de situation**

Document A70/38

Maladies non transmissibles

- A. Plan d'action mondial de l'OMS relatif au handicap 2014-2021 : un meilleur état de santé pour toutes les personnes handicapées (résolution WHA67.7 (2014))
- B. Relever les défis de la Décennie d'action des Nations Unies pour la sécurité routière 2011-2020 : issue de la Deuxième Conférence mondiale de haut niveau sur la sécurité routière – le temps des résultats (résolution WHA69.7 (2016))
- C. Vers la santé oculaire universelle : plan d'action mondial 2014-2019 (résolution WHA66.4 (2013))

Maladies transmissibles

- D. Éradication de la dracunculose (résolution WHA64.16 (2011))
- E. Stratégie mondiale et cibles pour la prévention de la tuberculose, les soins et la lutte après 2015 (résolution WHA67.1 (2014))
- F. Lutte contre le paludisme : stratégie technique mondiale et cibles 2016-2030 (résolution WHA68.2 (2015))

Promouvoir la santé à toutes les étapes de la vie

- G. Conséquences pour la santé publique de l'exposition au mercure et aux composés du mercure : le rôle de l'OMS et des ministères de la santé publique dans la mise en œuvre de la Convention de Minamata (résolution WHA67.11 (2014))
- H. Stratégie pour l'intégration de l'analyse des spécificités de chaque sexe et d'une démarche soucieuse d'équité entre hommes et femmes dans les activités de l'OMS (résolution WHA60.25 (2007))

Systèmes de santé

- I. Progrès en matière d'usage rationnel des médicaments (résolution WHA60.16 (2007))
- J. Renforcement des systèmes de réglementation des produits médicaux (résolution WHA67.20 (2014))
- K. Développer les soins chirurgicaux d'urgence, les soins chirurgicaux essentiels et l'anesthésie en tant que composantes de la couverture sanitaire universelle (résolution WHA68.15 (2015))

Préparation, surveillance et intervention

- L. Éradication de la variole : destruction des stocks de virus variolique (résolution WHA60.1 (2007))
- M. Renforcement de la sécurité biologique en laboratoire (résolution WHA58.29 (2005))

Mercredi 31 mai 2017

Quatorzième séance de la Commission A

Salle XVIII – 9 h 00

Mise au point définitive des résolutions et des rapports

Dixième séance plénière

Salle des Assemblées – Immédiatement après la clôture des travaux de la Commission A

Point 8 (suite)

Rapports des commissions principales

Point 9

Clôture de l'Assemblée de la Santé

2. Compte rendu des réunions

Cinquième séance de la Commission A

Président : Dr Hanan Mohamed Al-Kuwari (Qatar)

Puis : M. Philip Davies (Fidji)

Deuxième rapport de la Commission A (Projet)

Le Président a invité le Rapporteur, M. Ioannis Baskozos (Grèce), à donner lecture du deuxième rapport de la Commission A (Projet) (document A70/69 (Projet)), qui contient une résolution intitulée :

– *Projet de budget programme 2018-2019*

La résolution a été approuvée et le projet de deuxième rapport de la Commission A a été adopté.

Point 12 (suite)

Préparation, surveillance et intervention

Point 12.3

– Poliomyélite

- Le point sur la poliomyélite
- Planification de la transition pour la poliomyélite.

Le Président a ouvert le débat sur ce point de l'ordre du jour et a invité le Président du Conseil exécutif à faire des remarques liminaires. La Commission a été invitée à examiner les rapports figurant dans les documents A70/14 et A70/14 Add.1 ainsi que le projet de décision intitulé « *Planification de la transition pour la poliomyélite* », qui figure dans le document A70/A/CONF./4. Le Président a indiqué à la Commission que l'examen de ce point serait divisé en deux parties – *Le point sur la poliomyélite* et *Planification de la transition pour la poliomyélite*. La Commission a terminé le débat sur la première partie puis a pris note du rapport qui figure dans le document A70/14. Elle a été invitée à examiner la deuxième partie (planification de la transition pour la poliomyélite) puis la discussion a été ouverte. En raison de contraintes de temps, il a été décidé que le débat sur ce point se poursuivrait à la séance suivante de la Commission A.

Première séance de la Commission B

Président : Dr Molwyn Joseph (Antigua-et-Barbuda)

Point 18

Ouverture des travaux de la Commission

– Y compris l'élection des vice-présidents et du rapporteur

Conformément à l'article 34 du Règlement intérieur de l'Assemblée mondiale de la Santé, la Commission a élu le Dr Mario Miklosi (Slovaquie) et le Dr Slamet (Indonésie) Vice-Présidents, et le Dr Nguyen Manh Cuong (Viet Nam) Rapporteur.

Trente-cinq délégations ont pris la parole pour demander que l'ordre dans lequel les points de l'ordre du jour sont examinés soit modifié. Trente délégations ont demandé que l'examen du point 19 de l'ordre du jour *Situation sanitaire dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et dans le Golan syrien occupé* soit reporté à la deuxième séance de la Commission B. Cinq délégations se sont opposées à cette demande.

Une délégation a invoqué l'article 59 du Règlement intérieur afin que cette question soit mise aux voix. Il a été procédé à un vote à main levée. Le résultat du vote a été le suivant : 59 voix pour, 11 voix contre, 42 abstentions et 75 absents. Le Président a annoncé que l'examen de ce point de l'ordre du jour était reporté à la prochaine séance de la Commission.

Une délégation a pris la parole pour demander que l'Union européenne soit invitée, pendant la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé, à assister et à participer, sans droit de vote, aux débats qui auront lieu pendant les séances et les réunions des sous-comités, groupes de rédaction et autres subdivisions de ces entités, sur des questions relevant de la compétence de l'Union européenne.

Point 20 (suite)

Questions financières

Point 20.1

Rapport programmatique et financier de l'OMS à mi-exercice pour 2016-2017, avec les états financiers vérifiés pour 2016

Le Président a ouvert le débat sur ce point et a invité les membres de la Commission à faire des observations. La Commission a approuvé le projet de décision qui figure dans le document A70/58.

Point 20.2

État du recouvrement des contributions, et notamment celles des États Membres redevables d'arriérés de contributions dans une mesure qui justifierait l'application de l'article 7 de la Constitution

Le Président a indiqué à la Commission que la Somalie n'était plus concernée par l'article 7 et devait être supprimée de la liste. Le projet de résolution figurant dans le document A70/60 a été approuvé tel qu'amendé.

Point 20.4

Barème des contributions pour 2018-2019

Le Président a ouvert le débat sur ce point et a invité les membres de la Commission à faire des observations. La Commission a examiné le projet de résolution qui figure dans la résolution EB140.R6 soumise par le Conseil exécutif. Le Secrétariat a répondu aux questions soulevées et la Commission a approuvé le projet de résolution.

Point 21

Questions relatives à la vérification des comptes et à la surveillance

Le Président a ouvert le débat sur ce point et a indiqué à la Commission que le point 21.2 serait examiné d'abord, en attendant l'arrivée du Commissaire aux comptes.

Point 21.2

Rapport du vérificateur intérieur des comptes

Le Président a ouvert le débat sur ce point et a invité les membres de la Commission à faire des observations. Le Secrétariat a répondu aux questions soulevées et la Commission a pris note des rapports qui figurent dans les documents A70/44, A70/56 et A70/62.

Point 21.1

Rapport du Commissaire aux comptes

Le Président a invité le Commissaire adjoint de la Commission de vérification des comptes de la République des Philippines à présenter le rapport du Commissaire aux comptes, puis il a ouvert la discussion. Le Secrétariat a répondu aux questions soulevées et la Commission a approuvé le projet de décision qui figure dans le document A70/61.

Le Président a indiqué à la Commission qu'à la prochaine séance les points examinés seraient, dans l'ordre, le 19, le 22 *Questions relatives au personnel* et le 23 *Questions administratives, juridiques et de gouvernance*. Si l'horaire le permet, la Commission examinera aussi les points 23.3 et 23.4 au cours de la même séance.

La séance a été suspendue.

Sixième séance de la Commission A

Président : Dr Hanan Mohamed Al-Kuwari (Qatar)

Puis : M. Philip Davies (Fidji)
M. Anandrao Hurree (Maurice)

Point 12 (suite) **Préparation, surveillance et intervention**

Point 12.3 (suite) Poliomyélite

Le Président a ouvert la séance et la Commission a repris le débat sur la deuxième partie du point de l'ordre du jour, *Planification de la transition pour la poliomyélite*. Le Président a invité le Secrétariat à répondre aux questions soulevées. La Commission a pris note du rapport et approuvé le projet de décision, ce qui a clos le débat sur ce point.

Point 12.5 Examen du Cadre de préparation en cas de grippe pandémique

Le Président a ouvert le débat sur ce point et a invité le Professeur William Ampofo, membre du groupe chargé de l'examen de 2016 du Cadre de préparation en cas de grippe pandémique, à faire des observations liminaires. La Commission a été invitée à examiner les rapports figurant dans les documents A70/17 et A70/57 ainsi que le projet de décision intitulé « *Examen du Cadre de préparation en cas de grippe pandémique* », qui figure dans le document A70/A/CONF./8 Rev.1. Le Président a invité le Professeur Ampofo et le Secrétariat à intervenir. La Commission a pris note du rapport et le projet de décision a été approuvé tel qu'amendé. Le Président a clos le débat sur ce point de l'ordre du jour.

Deuxième séance de la Commission B

Président : Dr Molwyn Joseph (Antigua-et-Barbuda)

Point 19 (suite) **Situation sanitaire dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et dans le Golan syrien occupé**

Le Président a ouvert le débat sur ce point et a invité la Commission à examiner le projet de décision figurant dans le document A70/B/CONF./1 intitulé « *Situation sanitaire dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et dans le Golan syrien occupé* ».

Conformément à l'article 72 du Règlement intérieur, il a été procédé à un vote par appel nominal. Le Président a tiré une lettre au sort pour désigner le premier pays qui voterait. La lettre tirée au sort a été le « I ». Le résultat du vote a été le suivant : 98 voix pour, 7 voix contre, 21 abstentions et 61 États Membres absents, comme suit :

Voix pour : Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Angola, Arabie saoudite, Argentine, Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Bélarus, Belgique, Bénin, Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Chili, Chine, Chypre, Costa Rica, Cuba, Danemark, Djibouti, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, Estonie, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Guinée, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Koweït, Lesotho, Liban, Libye, Lituanie, Luxembourg, Malaisie, Maldives, Malte, Maroc, Mauritanie, Monaco, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Namibie, Nicaragua, Nigéria, Norvège, Oman, Pakistan, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République de Corée, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Sénégal, Serbie, Seychelles, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Tchad, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du), VietNam, Yémen, Zimbabwe.

Voix contre : Australie, Canada, États-Unis d'Amérique, Guatemala, Israël, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Togo.

Abstentions : Antigua et Barbuda, Arménie, Bulgarie, Colombie, Côte d'Ivoire, Croatie, Gabon, Haïti, Honduras, Hongrie, Islande, Lettonie, Malawi, Mexique, Nouvelle-Zélande, Panama, République démocratique du Congo, République dominicaine, Saint-Kitts-et-Nevis, Timor-Leste, Tuvalu.

Absents : Albanie, Andorre, Bahamas, Barbade, Belize, Bosnie-Herzégovine, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cambodge, Cameroun, Congo, Dominique, Érythrée, Éthiopie, Ex-République yougoslave de Macédoine, Fidji, Gambie, Géorgie, Ghana, Grenade, Guinée équatoriale, Guyana, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Kenya, Kirghizistan, Kiribati, Libéria, Madagascar, Mali, Maurice, Myanmar, Nauru, Népal, Niger, Ouganda, Ouzbékistan, Palaos, Paraguay, République démocratique populaire de Corée, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sierra Leone, Soudan du Sud, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Tonga, Trinité-et-Tobago, Turkménistan, Vanuatu, Zambie.

Neuf délégations, dont une au nom d'un groupe de 15 États Membres, ont expliqué leur vote conformément à l'article 75 du Règlement intérieur. Le projet de décision a été approuvé et la séance a été suspendue.

3. Réunions d'information techniques

La réunion d'information technique suivante aura lieu pendant la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé de 12 h 30 à 14 h 15. L'interprétation sera assurée en anglais, en arabe, en chinois, en espagnol, en français et en russe.

Vendredi 26 mai 2017

Salle XII

Santé et environnement : hériter d'un monde durable

Les risques sanitaires évitables d'origine environnementale entraînent chaque année 12,6 millions de décès environ, ce qui représente 23 % de la mortalité au niveau mondial (OMS, 2016). Cela correspond à la charge importante et croissante des maladies non transmissibles (MNT) dues à la pollution atmosphérique et à l'urbanisation non durable ainsi qu'aux maladies infectieuses liées à l'eau, à l'assainissement, aux vecteurs et aux risques nouveaux associés au changement climatique.

Ces risques environnementaux sont une des principales sources de préoccupation dans le monde de la santé publique. Il est essentiel de prendre des mesures à l'échelle mondiale pour combattre cette épidémie de maladies liées à l'environnement. Ces mesures contribueront à la réalisation du Programme de développement durable, notamment en ce qui concerne la mortalité liée à la pollution atmosphérique (objectif de développement durable (ODD) 3), l'accès à des services énergétiques propres (ODD 7), la résilience face au changement climatique et l'atténuation de ce changement (ODD 13), l'accès à des services d'alimentation en eau et d'assainissement (ODD 6), les villes et les communautés durables (ODD 11) et la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets (ODD 12).

Cette réunion permettra de présenter les succès remportés et les solutions trouvées par les pays et les municipalités qui ont réussi à s'attaquer aux risques sanitaires dus à la pollution de l'air et de l'eau, aux problèmes d'assainissement et aux dangers chimiques. Ces succès montrent également comment l'action dans différents secteurs peut accroître la résilience et atténuer les effets du changement climatique. S'attaquer aux risques environnementaux qui existent dans d'autres secteurs que celui de la santé est une stratégie qui permet d'entraîner des investissements en faveur de la santé et de privilégier la prévention primaire des maladies.

La réunion offrira également l'occasion de présenter plusieurs initiatives importantes de l'OMS destinées à réunir les États Membres et les organisations internationales pour défendre et mettre en œuvre des interventions techniques fondées sur des bases factuelles, pour renforcer la volonté politique et pour échanger des expériences. On présentera la récente coalition de l'OMS, du PNUE et de l'OMM sur le changement climatique, la santé et l'environnement ainsi que plusieurs initiatives destinées à prévenir les maladies causées par la pollution de l'air, telles que *l'initiative de l'OMS pour la santé en milieu urbain* qui est mise en œuvre avec la Coalition pour le climat et la qualité de l'air.

4. Autres réunions

Le Secrétariat a été informé que les réunions suivantes auraient lieu pendant la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé.

Vendredi 26 mai 2017

08 h 00-08 h 45 Salle VII	Réunion des délégations des États Membres de la Région des Amériques (AMRO/GRUA).
08 h 00-08 h 45 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l'Asie du Sud-Est.
08 h 00-08 h 45 Salle XVI	Réunion des délégations des États Membres de la Région africaine de l'OMS.
08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.
08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l'OMS.
08 h 30-08 h 50 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.
12 h 30-14 h 00 Salle XXIV	Accroître l'accès aux soins chirurgicaux d'urgence, aux soins chirurgicaux essentiels et à l'anesthésie pour améliorer les systèmes de santé et favoriser le développement durable. Réunion organisée par les délégations de l'Australie, de la Chine, des États-Unis d'Amérique, de l'Éthiopie, du Kenya, de la Mongolie, de la Namibie, du Nicaragua, de la République-Unie de Tanzanie, des Tonga, du Viet Nam, de la Zambie et du Zimbabwe, par le Collège international des chirurgiens et par le Conseil œcuménique des églises.
12 h 30-14 h 00 Salle VII	Mettre fin à la tuberculose dans le cadre du Programme de développement durable. Réunion organisée par les délégations de l'Afrique du Sud et de la Fédération de Russie.
18 h 00-19 h 30 Salle VII	Débat sur le rôle de la coopération régionale dans le renforcement des cadres réglementaires et juridiques pour prévenir et combattre les maladies non transmissibles (MNT). Réunion organisée par les délégations du Brunéi Darussalam, de l'Indonésie, de l'Italie, de la Malaisie, du Myanmar, des Philippines, de la République démocratique populaire lao, de Singapour, de la Thaïlande et du Viet Nam.
18 h 00-19 h 30 Salle IX	Préserver la sécurité transfusionnelle pour les patients polytransfusés. Réunion organisée par l'Alliance internationale des organisations de patients, la Société internationale de transfusion sanguine, la Fédération internationale de thalassémie, la Fédération mondiale de l'hémophilie et le Réseau mondial pour la greffe de sang et de moelle osseuse.
18 h 00-19 h 30 Salle XXIV	Ne laisser personne de côté dans le cadre des objectifs de développement durable (ODD) : mettre en pratique les politiques relatives à l'équité, à l'égalité des sexes et aux droits humains. Réunion organisée par les délégations du Canada, du Chili, de l'Espagne, de l'Indonésie, de la Mongolie, du Mozambique, du Népal et de la Norvège.

Samedi 27 mai 2017

08 h 00-08 h 45 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l'Asie du Sud-Est.
08 h 00-08 h 45 Salle XVI	Réunion des délégations des États Membres de la Région africaine de l'OMS.
08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.
08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l'OMS.
08 h 30-08 h 50 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.

Lundi 29 mai 2017

07 h 45-08 h 45 Salle VII	Réunion des délégations des États Membres de la Région des Amériques (AMRO/GRUA).
08 h 00-08 h 45 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l'Asie du Sud-Est.
08 h 00-08 h 45 Salle XVI	Réunion des délégations des États Membres de la Région africaine de l'OMS.
08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.
08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l'OMS.
08 h 30-08 h 50 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.
18 h 00-19 h 30 Salle VII	Comblent l'écart entre les données et les politiques : rôle des parlementaires dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Réunion organisée par les délégations de l'Autriche, du Bangladesh, du Cameroun et de l'Italie et par le Programme spécial PNUD/UNFPA/UNICEF/OMS/Banque mondiale de recherche, de développement et de formation à la recherche en reproduction humaine (HRP), l'Union interparlementaire le Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant et le Secrétariat de l'OMS.
18 h 00-19 h 30 Salle IX	Les agents de santé communautaires comme moteurs de la mise en œuvre des recommandations de la Commission de haut niveau des Nations Unies sur l'emploi dans le secteur de la santé et la croissance économique Réunion organisée par Amref Health Africa et IntraHealth International Inc.

Mardi 30 mai 2017

07 h 45-08 h 45 Salle VII	Réunion des délégations des États Membres de la Région des Amériques (AMRO/GRUA).
08 h 00-08 h 45 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l'Asie du Sud-Est.
08 h 00-08 h 45 Salle XVI	Réunion des délégations des États Membres de la Région africaine de l'OMS
08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.
08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l'OMS.
08 h 30-08 h 40 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.
18 h 00-19 h 30 Salle IX	Incarner l'avenir : comment améliorer l'état nutritionnel des adolescents. Réunion organisée par la délégation des Pays-Bas et par l'Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition.
18 h 00-19 h 30 Salle XXIV	Commémoration de la Journée mondiale sans tabac 2017 - une menace pour le développement. Réunion organisée par les délégations de l'Australie, du Bhoutan, de l'Estonie, de la Géorgie, de l'Inde, du Maroc, de l'Ouganda, du Panama et du Sénégal.

Mercredi 31 mai 2017

08 h 00-08 h 45 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l'Asie du Sud-Est.
08 h 00-08 h 45 Salle XVI	Réunion des délégations des États Membres de la Région africaine de l'OMS.
08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.
08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l'OMS.
08 h 30-08 h 50 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.

5. Dispositions concernant la conduite des discussions pendant les séances

L'interprétation est assurée dans les langues officielles (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe) afin d'aider les délégués à suivre les débats. Les délégués sont priés d'envoyer une copie du texte qu'ils prévoient de prononcer à l'adresse interpret@who.int ou de remettre une version imprimée du texte aux responsables des conférences dans la salle au moins 30 minutes à l'avance. Cela n'empêche pas les délégués de modifier leur intervention mais rendra l'interprétation plus claire et plus précise dans toutes les langues. Dans la rubrique « Objet », indiquez au-dessus du texte de l'intervention le nom du pays/groupe, la séance pendant laquelle aura lieu l'intervention (par exemple plénière, Commission A, Commission B, Conseil exécutif, etc.) et le point de l'ordre du jour auquel votre intervention se rapporte.

Dans les Commissions A et B, la durée des interventions individuelles est limitée à 3 minutes (330 mots) et celle des interventions de groupe à 5 minutes (550 mots). Les délégués sont priés d'adopter un débit de parole normal. Un débit de parole rapide risque de nuire à la clarté et à l'exactitude de l'interprétation. Les textes des interventions fournis à l'avance sont considérés comme confidentiels et vérifiés au prononcé aux fins du procès-verbal.

6. Annonces

Services

Un centre est à la disposition des délégués à l'Assemblée de la Santé dans la salle A.821 pour le traitement de texte et les photocopies.

Une connexion Internet sans fil est disponible en accès libre dans les principales parties communes du Palais des Nations.

- Site Web de l'Organisation mondiale de la Santé : <http://www.who.int>.
- Documents de l'Assemblée mondiale de la Santé et du Conseil exécutif : <http://apps.who.int/gb/f/index.html>.

Produits de l'information et souvenirs de l'OMS en vente au Palais des Nations

La librairie de l'OMS est située au Palais des Nations, dans le nouvel espace « Concordia », entre les portes 13 et 15. Les dernières publications et les derniers produits d'information de l'OMS et des bureaux régionaux sont en vente avec une remise de 50 %. Des souvenirs de l'OMS sont aussi exposés en vitrine. La librairie de l'OMS est ouverte du lundi au vendredi de 9 heures à 16 h 30 au Palais des Nations et au Siège de l'OMS.

Courrier personnel

Les délégués et les représentants des organisations non gouvernementales en relations officielles avec l'OMS sont priés de relever **tous les jours** leur courrier personnel, leurs messages et leurs invitations au Bureau de l'information.

Service médical

Les délégués qui ont besoin de soins médicaux peuvent appeler le 022 791 30 40.

Application mobile de l'Assemblée mondiale de la Santé

L'application mobile de l'Assemblée mondiale de la Santé vous permet de recevoir les dernières informations sur le programme de travail de la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé et d'accéder aux documents directement sur votre dispositif mobile. Cherchez « World Health Assembly » dans la plateforme de téléchargement (le « store ») ou scannez le code QR ci-dessous et téléchargez l'application. Le nom d'utilisateur et le mot de passe nécessaires pour utiliser cette application sont disponibles au guichet d'inscription.



Diffusion vidéo en streaming

Les séances plénières et les séances de la Commission A et de la Commission B seront diffusées sur le Web dans les six langues des Nations Unies. Les séances diffusées sur le Web pourront être regardées sur Mac ou PC et sur tous les dispositifs mobiles, y compris l'iPhone, l'iPad et les téléphones fonctionnant sous Android ou sous Windows.

Anglais : <http://www.who.int/mediacentre/events/2017/wha70/webstreaming/en/index.html>

Arabe : <http://www.who.int/mediacentre/events/2017/wha70/webstreaming/ar/index.html>

Chinois : <http://www.who.int/mediacentre/events/2017/wha70/webstreaming/zh/index.html>

Espagnol : <http://www.who.int/mediacentre/events/2017/wha70/webstreaming/es/index.html>

Français : <http://www.who.int/mediacentre/events/2017/wha70/webstreaming/fr/index.html>

Russe : <http://www.who.int/mediacentre/events/2017/wha70/webstreaming/ru/index.html>

= = =